



**Préavis no 8/2014
de la Municipalité de Mex au Conseil général
relatif au budget 2015**

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

La Municipalité présente au Conseil Général de Mex le budget 2015 en vue de son approbation.

Les postes budgétaires qui nécessitent une explication, sont commentés directement dans le document « budget 2015 ». En outre des explications plus détaillées seront fournies lors de la séance du Conseil Général du 1er décembre 2014.

L'excédent de revenus s'élève à 30'967.- CHF après reprise de :

- 17'000.- CHF des réserves affectées de l'épuration
- 76'250.- CHF des réserves affectées de l'eau
- 60'000.- CHF du fonds de réserve Swisscom amélioration haut débit

Et attribution de

- 93'400.- CHF au fonds de rénovation des bâtiments

Recettes fiscales :

Les recettes sont stables. Cependant elles restent difficilement appréciables de par le fait que la taxation se basera sur les contribuables résidents au 31 décembre 2014. Les recettes peuvent fluctuer en fonction du nombre d'arrivées et de départs de contribuables, ainsi que de leur capacité contributive.

Ordures ménagères :

Le budget se base sur les données au 30 septembre de l'exercice courant. Des appels d'offre sont en cours afin d'optimiser les coûts y relatifs.

Compteurs d'eau :

L'ensemble des compteurs sera changé en 2014. Il est prévu d'équiper ces derniers d'émetteurs déclenchés à distance, de manière à pouvoir effectuer les relevés sans avoir un accès physique aux compteurs.

Raccordement haut débit pour la zone de villas

La zone du village bénéficie déjà d'un raccordement en « haut débit » de Swisscom. Il est prévu en 2015 de raccorder également la zone des villas. A cet effet, Swisscom nous a versé un loyer relatif à l'utilisation de son antenne. Ce loyer a été versé en 2012 pour 15 ans, ce qui représente un montant de CHF 60'000.—Le devis pour le raccordement est de

l'ordre de CHF 90'000.-. Cette opération génère un coût de CHF 30'000.- pour notre commune.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE MEX

- vu le préavis 7/2014 de la Municipalité du 7 novembre 2014
- ouï le rapport de la Commission des finances
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour.

décide

- d'adopter le budget 2015 tel que présenté.

Nous vous remercions de la prise en considération de notre préavis et vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La Secrétaire

M. Buttin

R. Marendaz

Mex, le 7 novembre 2014